



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chlamydirose

Question écrite n° 27003

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les chlamydies. 7 000 nouveaux cas d'infection du chlamydies sont diagnostiqués chaque année en France. Environ 3 % des jeunes femmes de 18 à 25 ans sont infectées. Le dépistage n'étant pas pris en charge à 100 % par la sécurité sociale, certaines jeunes femmes qui en auraient besoin n'y ont pas accès. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27003

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5183